

chaleureux. Cette même année, l'artiste fit jouer, au même théâtre, *Mademoiselle de La Bastille*, qui eut un malheureux sort. *Angelo* ou *L'Atelier de Jean Cochet*, en collaboration avec Boieldieu, fut médiocrement applaudi. Quant à la *Méprise*, elle tomba complètement. En 1816, Mme Gaillard s'arrêta à Londres, où elle excita une vive admiration comme cantatrice de romances. De retour à Paris, elle s'adonna à ce genre de composition et fit paraître des ouvrages et un grand nombre de romances, dont quelques-uns ont obtenu un succès durable. En 1818, elle aborda de nouveau le théâtre avec l'opéra la *Sérénade*, qui eut un plein succès. Ce fut la dernière production dramatique de cet auteur.

La même année, Mme Gaillard partit pour l'Allemagne avec Mme Catalani et donna, en société de l'illustre cantatrice, quelques concerts à Vienne. Mais la discorde se jeta entre les deux artistes, et Mme Gaillard revint à Paris. Elle travaillait avec ardeur à la composition de plusieurs partitions destinées au théâtre Feytaud, lorsqu'un accès de poitrine l'enleva à l'âge de quarante-trois ans.

GAIL (Jean-François), helléniste, fils des précédents, né à Paris en 1795, mort en 1845. Il suppléa son père dans la chaire de littérature grecque au Collège de France (1820) et le surpassa par la profondeur de son érudit. On a de lui : *Recherches sur la culture de Bacchus* (1821, in-8°), qui partagea avec Rolle le prix de l'Institut; *Geographi graeci minores* (1825-1831, 3 vol., in-8°); traduction de la *Grammatica graecae* de Mathie (1801-1812, 3 vol., in-8°), avec Longueville; *Fables de Babrius*, traduites en vers français (1846, in-12). Gail se fit, en outre, remarquer comme musicien et comme poète par quelques compositions heureuses. Il a laissé un ouvrage de fine critique, sous le titre de : *Reflexions sur le goût musical en France* (1832, in-8°).

GILAN, démon des forêts, dans la mythologie arabe.

GILDORF, ville du Wurtemberg, ch.-l. du bailliage de son nom, dans le cercle de l'Est, à 30 kilom. O.-N.-O. d'Ellwangen, sur le Kocher; 1,869 hab. Exploitation de vitriol et d'alun; préparation de potasse, de poix et de résine. Beau château seigneurial des comtes de Pückler, bâti en 1778. L'église renferme les tombeaux des comtes de Limpurg.

GAILLHABAU (Jules), archéologue français, né à Lille en 1810. Il se livra d'abord, comme ses parents, la carrière commerciale, qu'il abandonna, en 1839, pour se livrer entièrement à son goût pour les études archéologiques. M. Gaillhabaud a fondé la *Revue archéologique*, la *Bibliothèque archéologique*, et s'est surtout fait connaître par la publication de deux grands ouvrages : *Monuments anciens et modernes* (4 vol., in-4°); *L'Architecture de ses pays* (1826, 4 vol., in-4°). M. Gaillhabaud a commencé, en 1863, la publication d'un ouvrage considérable : *l'Art dans ses diverses branches chez tous les peuples et à toutes les époques jusques en 1789*, qui doit comprendre environ sept cents livraisons.

GAILLARD (Marie-André-Charles-Antoine de), conventionnel, né à Crest en 1763, mort à Valence en 1842. Il était avocat lorsque survinrent les événements de 1789. Il adhéra au fédéralisme l'anorex de la régénération. Son patriotisme lui attira la confiance de ses compatriotes, qui l'envoyèrent, comme député, aux états de Romans. Élu procureur syndic du district de Crest (déc. 1788, 4 vol., in-8°), il fut nommé agent national ou procureur de la même ville. Mais, effrayé de la marche rapide des idées et des événements, il voulut sortir contre le parti révolutionnaire, et fut destitué (octobre 1793), arrêté et envoyé à Paris pour y être jugé. Acquitté, à la recommandation du conventionnel Amar, il prit du service dans l'armée des Pyrénées-Occidentales (3 novembre 1793). Mais l'obscurité à laquelle il s'était condamné pour se faire oublier ne put le soustraire tout à fait aux soupçons. Sur de nouvelles dénominations, le comité de surveillance de Crest lui adressa un mandat d'arrêt contre lui, et il fut arrêté au milieu de son régime (29 germinal an III). La révolution du 9 thermidor le sauva. Revenu à Crest, ses principes modérés lui attirèrent les sympathies de la réaction, et il fut nommé au conseil des Cinq-Cents à une grande majorité. Il siègea parmi les cliens et vota constamment avec eux; aussi fut-il compris sur la liste des députés à révoquer. Mais il ne prit aucune part aux affaires publiques. On a de lui : *Ch.-Ant. de Gaillard, représentant du peuple, à ses collègues* (Paris, in-8°); *un Mémoire sur la délimitation des départements de la Drôme, du Gard, de l'Ardeche et de Vaucluse*. Il avait des connaissances étendues en matière d'impôt, et lorsqu'il fut question de cadastrer les départements, l'empereur le consulta utilement et mit à sa disposition des

sommes importantes pour cadastrer, à titre d'essai, le département de la Drôme.

GAILLAC, en latin *Galliacum*, ville de France (Tarn), ch.-l. d'arrondissement, à 21 kilom. O. d'Albi, sur la rive droite du Tarn, pop. aggl., 5,783 hab. — pop. tot., 7,870 hab. L'arrondissement comprend 8 cant., 75 communes, 68,487 hab. Tribunal de 1re instance, collège communal, bibliothèque. C'est une petite ville industrielle et commerçante; elle possède des fabriques de toiles dites *tiets*, de toiles de ménage et d'emballage, de cordes et de barriques; des briqueteries, des teintureries, des tanneries, des verreries, des minoteries, etc. Le commerce des vins s'y fait sur une large échelle. Ces vins, que l'on récolte dans les campagnes environnantes, sont d'une excellente qualité et méritent leur réputation. Ils ont une couleur très-foncée, beaucoup de corps et de spiritueux, et un bon goût. La Hollande et Paris en achètent une certaine quantité, que l'on emploie à donner du corps aux vins faibles. Le goût n'est pas pâteux de ces vins, et leur couleur sortant, les font rechercher par les négociants bordelais pour teindre et rouger les vins blancs et leur donner la *mèche* qui plat au commun des buveurs. Ils ne sont pas susceptibles d'acquiescer une plus grande valeur par l'addition d'eau-de-vie; au contraire, ce mélange leur donne un parfum désagréable. Les vins blancs de Gaillac ont du corps, du spiritueux et de la couleur. Ils supportent très-bien le transport. Le vignoble proprement dit de Gaillac est celui qui fournit le vin rouge recherché par les commerçants; il est presque tout en plaines, d'une contenance de 4,165 hectares. Les vins blancs proviennent des coteaux. Le sol est argilo-calcaire. Les cépages sont le duras, la tallede, le must et le brucolard.

La ville de Gaillac est bien située et présente un aspect agréable. Ses principales curiosités sont les églises Saint-Michel et Saint-Pierre, dominées par des tours fortifiées et offrant un mélange de style roman et de style ogival du xiv^e siècle; la tour de la Palmata (xiv^e siècle), décorée de peintures murales; la maison de Pierre de Bruns, précédée d'une enceinte et flanquée d'une tour; la maison Yersen, où se voit une belle cheminée en bois ornée de délicates sculptures; diverses maisons du xiii^e, du xiv^e et du xv^e siècle; la jolie fontaine du Griffon (xv^e siècle) qui s'élève au centre de la place aux bûches; l'hôtel de ville, en arrière de la place Dom-Vaissette, que décorait une statue en bronze du général d'Hautpoul; le pont suspendu qui traverse le Tarn, etc. Gaillac doit son origine à une célèbre abbaye de bénédictins, fondée en 960 par Raymond I^{er}, comte de Toulouse. Vers la fin du xv^e siècle, Gaillac était le siège de la juridiction royale du pays albigeois, et Louis XI, entouré d'aulphin, y tint ses états de Languedoc. Gaillac est la patrie de Dom Vaissette, célèbre bénédictin, l'un des auteurs de *l'histoire du Languedoc*, et du médecin Duporal.

GAILLAC-TOULZA, village et commune de France (Haute-Garonne), cant. de Cintegabelle, arrond. et à 30 kilom. de Muret, sur le Calers; 1,972 hab. Ruines d'une abbaye cistercienne. Patrie du capitaine de Lalenè-Laprade, qui s'est illustré dans les guerres de la Vendée.

GAILLARD, ARBE adj. (ga-lar, ar-de; GAILLARD). — Etymol. très-controvertée: suivant les uns du rad. *gai*, opinion peu soutenable à cause du suffixe *ill*; *gai-ill*-ard, tel qu'il serait difficile d'expliquer la présence. Scalliger, Yersin et quelques autres rapportent ces mots à *Gallus*, Gaulois, à cause de la hardiesse et du courage traditionnel des hommes de cette nation. Le Duchat, de son côté, fait provenir *gaillard* de l'anglo-saxon *gadol*, galet, pétulant, audacieux; mais il incline d'avantage à y voir un radical celtique; *kyrnique gal*, force, vigueur, puissance; ancien gaël *galach*, courage; *galavus*, brave, courageux, vaillant, hardi; irlandais *gail*, bravoure, valeur, courage; *galach*, brave, courageux; breton *galoud*, force, puissance). Gai, évouillé, en belle humeur: *Nous ne sommes plus gaillards et drus d'honneur comme l'était un Vitronne au temps de Louis XIV.* (Ste-Buve). Las! pour un trépassé vous êtes bien gaillard.

— *Mol. S. S.* — *Mol. S. S.* — *Mol. S. S.*

— *Mol. S. S.* — *Mol. S. S.* — *Mol. S. S.*

— *Mol. S. S.* — *Mol. S. S.* — *Mol. S. S.*

— *Mol. S. S.* — *Mol. S. S.* — *Mol. S. S.*

— *Mol. S. S.* — *Mol. S. S.* — *Mol. S. S.*

— *Mol. S. S.* — *Mol. S. S.* — *Mol. S. S.*

— *Mol. S. S.* — *Mol. S. S.* — *Mol. S. S.*

— *Mol. S. S.* — *Mol. S. S.* — *Mol. S. S.*

Et n'ayant d'autre inquiétude Que de battre et casser les os. MOLENAER. — Hardi, extraordinaire: *L'action est Gaillarde. Voilà un coup Gaillard. Il en a battu trois et-cez-acc Gaillard?* — *Et l'on m'a vu passer dans le monde une affaire d'une assez vigoureuse et gaillarde manière.* MOLENAER.

— *Le Gaillard* d'arrière, c'est, dans la vie ordinaire du bord, une sorte de terrasse où seuls peuvent se promener les officiers. Sur cette terrasse, le côté de tribord est comme la place d'honneur; aussi, quand le commandant paraît sur le *gaillard*, tout le monde passe à bâbord. Lors que le bâtiment est sous voiles, tribord n'a plus son privilège; le côté d'honneur, c'est le côté du vent. (F. Jay, France maritime.)

— *Le Gaillard* d'arrière, c'est, dans la vie ordinaire du bord, une sorte de terrasse où seuls peuvent se promener les officiers. Sur cette terrasse, le côté de tribord est comme la place d'honneur; aussi, quand le commandant paraît sur le *gaillard*, tout le monde passe à bâbord. Lors que le bâtiment est sous voiles, tribord n'a plus son privilège; le côté d'honneur, c'est le côté du vent. (F. Jay, France maritime.)

— *Le Gaillard* d'arrière, c'est, dans la vie ordinaire du bord, une sorte de terrasse où seuls peuvent se promener les officiers. Sur cette terrasse, le côté de tribord est comme la place d'honneur; aussi, quand le commandant paraît sur le *gaillard*, tout le monde passe à bâbord. Lors que le bâtiment est sous voiles, tribord n'a plus son privilège; le côté d'honneur, c'est le côté du vent. (F. Jay, France maritime.)

— *Le Gaillard* d'arrière, c'est, dans la vie ordinaire du bord, une sorte de terrasse où seuls peuvent se promener les officiers. Sur cette terrasse, le côté de tribord est comme la place d'honneur; aussi, quand le commandant paraît sur le *gaillard*, tout le monde passe à bâbord. Lors que le bâtiment est sous voiles, tribord n'a plus son privilège; le côté d'honneur, c'est le côté du vent. (F. Jay, France maritime.)

— *Le Gaillard* d'arrière, c'est, dans la vie ordinaire du bord, une sorte de terrasse où seuls peuvent se promener les officiers. Sur cette terrasse, le côté de tribord est comme la place d'honneur; aussi, quand le commandant paraît sur le *gaillard*, tout le monde passe à bâbord. Lors que le bâtiment est sous voiles, tribord n'a plus son privilège; le côté d'honneur, c'est le côté du vent. (F. Jay, France maritime.)

— *Le Gaillard* d'arrière, c'est, dans la vie ordinaire du bord, une sorte de terrasse où seuls peuvent se promener les officiers. Sur cette terrasse, le côté de tribord est comme la place d'honneur; aussi, quand le commandant paraît sur le *gaillard*, tout le monde passe à bâbord. Lors que le bâtiment est sous voiles, tribord n'a plus son privilège; le côté d'honneur, c'est le côté du vent. (F. Jay, France maritime.)

— *Le Gaillard* d'arrière, c'est, dans la vie ordinaire du bord, une sorte de terrasse où seuls peuvent se promener les officiers. Sur cette terrasse, le côté de tribord est comme la place d'honneur; aussi, quand le commandant paraît sur le *gaillard*, tout le monde passe à bâbord. Lors que le bâtiment est sous voiles, tribord n'a plus son privilège; le côté d'honneur, c'est le côté du vent. (F. Jay, France maritime.)

— *Le Gaillard* d'arrière, c'est, dans la vie ordinaire du bord, une sorte de terrasse où seuls peuvent se promener les officiers. Sur cette terrasse, le côté de tribord est comme la place d'honneur; aussi, quand le commandant paraît sur le *gaillard*, tout le monde passe à bâbord. Lors que le bâtiment est sous voiles, tribord n'a plus son privilège; le côté d'honneur, c'est le côté du vent. (F. Jay, France maritime.)

— *Le Gaillard* d'arrière, c'est, dans la vie ordinaire du bord, une sorte de terrasse où seuls peuvent se promener les officiers. Sur cette terrasse, le côté de tribord est comme la place d'honneur; aussi, quand le commandant paraît sur le *gaillard*, tout le monde passe à bâbord. Lors que le bâtiment est sous voiles, tribord n'a plus son privilège; le côté d'honneur, c'est le côté du vent. (F. Jay, France maritime.)

— *Le Gaillard* d'arrière, c'est, dans la vie ordinaire du bord, une sorte de terrasse où seuls peuvent se promener les officiers. Sur cette terrasse, le côté de tribord est comme la place d'honneur; aussi, quand le commandant paraît sur le *gaillard*, tout le monde passe à bâbord. Lors que le bâtiment est sous voiles, tribord n'a plus son privilège; le côté d'honneur, c'est le côté du vent. (F. Jay, France maritime.)

— *Le Gaillard* d'arrière, c'est, dans la vie ordinaire du bord, une sorte de terrasse où seuls peuvent se promener les officiers. Sur cette terrasse, le côté de tribord est comme la place d'honneur; aussi, quand le commandant paraît sur le *gaillard*, tout le monde passe à bâbord. Lors que le bâtiment est sous voiles, tribord n'a plus son privilège; le côté d'honneur, c'est le côté du vent. (F. Jay, France maritime.)

— *Le Gaillard* d'arrière, c'est, dans la vie ordinaire du bord, une sorte de terrasse où seuls peuvent se promener les officiers. Sur cette terrasse, le côté de tribord est comme la place d'honneur; aussi, quand le commandant paraît sur le *gaillard*, tout le monde passe à bâbord. Lors que le bâtiment est sous voiles, tribord n'a plus son privilège; le côté d'honneur, c'est le côté du vent. (F. Jay, France maritime.)

— *Le Gaillard* d'arrière, c'est, dans la vie ordinaire du bord, une sorte de terrasse où seuls peuvent se promener les officiers. Sur cette terrasse, le côté de tribord est comme la place d'honneur; aussi, quand le commandant paraît sur le *gaillard*, tout le monde passe à bâbord. Lors que le bâtiment est sous voiles, tribord n'a plus son privilège; le côté d'honneur, c'est le côté du vent. (F. Jay, France maritime.)

— *Le Gaillard* d'arrière, c'est, dans la vie ordinaire du bord, une sorte de terrasse où seuls peuvent se promener les officiers. Sur cette terrasse, le côté de tribord est comme la place d'honneur; aussi, quand le commandant paraît sur le *gaillard*, tout le monde passe à bâbord. Lors que le bâtiment est sous voiles, tribord n'a plus son privilège; le côté d'honneur, c'est le côté du vent. (F. Jay, France maritime.)

— *Le Gaillard* d'arrière, c'est, dans la vie ordinaire du bord, une sorte de terrasse où seuls peuvent se promener les officiers. Sur cette terrasse, le côté de tribord est comme la place d'honneur; aussi, quand le commandant paraît sur le *gaillard*, tout le monde passe à bâbord. Lors que le bâtiment est sous voiles, tribord n'a plus son privilège; le côté d'honneur, c'est le côté du vent. (F. Jay, France maritime.)

— *Le Gaillard* d'arrière, c'est, dans la vie ordinaire du bord, une sorte de terrasse où seuls peuvent se promener les officiers. Sur cette terrasse, le côté de tribord est comme la place d'honneur; aussi, quand le commandant paraît sur le *gaillard*, tout le monde passe à bâbord. Lors que le bâtiment est sous voiles, tribord n'a plus son privilège; le côté d'honneur, c'est le côté du vent. (F. Jay, France maritime.)

— *Le Gaillard* d'arrière, c'est, dans la vie ordinaire du bord, une sorte de terrasse où seuls peuvent se promener les officiers. Sur cette terrasse, le côté de tribord est comme la place d'honneur; aussi, quand le commandant paraît sur le *gaillard*, tout le monde passe à bâbord. Lors que le bâtiment est sous voiles, tribord n'a plus son privilège; le côté d'honneur, c'est le côté du vent. (F. Jay, France maritime.)

— *Le Gaillard* d'arrière, c'est, dans la vie ordinaire du bord, une sorte de terrasse où seuls peuvent se promener les officiers. Sur cette terrasse, le côté de tribord est comme la place d'honneur; aussi, quand le commandant paraît sur le *gaillard*, tout le monde passe à bâbord. Lors que le bâtiment est sous voiles, tribord n'a plus son privilège; le côté d'honneur, c'est le côté du vent. (F. Jay, France maritime.)

— *Le Gaillard* d'arrière, c'est, dans la vie ordinaire du bord, une sorte de terrasse où seuls peuvent se promener les officiers. Sur cette terrasse, le côté de tribord est comme la place d'honneur; aussi, quand le commandant paraît sur le *gaillard*, tout le monde passe à bâbord. Lors que le bâtiment est sous voiles, tribord n'a plus son privilège; le côté d'honneur, c'est le côté du vent. (F. Jay, France maritime.)

— *Le Gaillard* d'arrière, c'est, dans la vie ordinaire du bord, une sorte de terrasse où seuls peuvent se promener les officiers. Sur cette terrasse, le côté de tribord est comme la place d'honneur; aussi, quand le commandant paraît sur le *gaillard*, tout le monde passe à bâbord. Lors que le bâtiment est sous voiles, tribord n'a plus son privilège; le côté d'honneur, c'est le côté du vent. (F. Jay, France maritime.)

— *Le Gaillard* d'arrière, c'est, dans la vie ordinaire du bord, une sorte de terrasse où seuls peuvent se promener les officiers. Sur cette terrasse, le côté de tribord est comme la place d'honneur; aussi, quand le commandant paraît sur le *gaillard*, tout le monde passe à bâbord. Lors que le bâtiment est sous voiles, tribord n'a plus son privilège; le côté d'honneur, c'est le côté du vent. (F. Jay, France maritime.)

— *Le Gaillard* d'arrière, c'est, dans la vie ordinaire du bord, une sorte de terrasse où seuls peuvent se promener les officiers. Sur cette terrasse, le côté de tribord est comme la place d'honneur; aussi, quand le commandant paraît sur le *gaillard*, tout le monde passe à bâbord. Lors que le bâtiment est sous voiles, tribord n'a plus son privilège; le côté d'honneur, c'est le côté du vent. (F. Jay, France maritime.)

— *Le Gaillard* d'arrière, c'est, dans la vie ordinaire du bord, une sorte de terrasse où seuls peuvent se promener les officiers. Sur cette terrasse, le côté de tribord est comme la place d'honneur; aussi, quand le commandant paraît sur le *gaillard*, tout le monde passe à bâbord. Lors que le bâtiment est sous voiles, tribord n'a plus son privilège; le côté d'honneur, c'est le côté du vent. (F. Jay, France maritime.)

— *Le Gaillard* d'arrière, c'est, dans la vie ordinaire du bord, une sorte de terrasse où seuls peuvent se promener les officiers. Sur cette terrasse, le côté de tribord est comme la place d'honneur; aussi, quand le commandant paraît sur le *gaillard*, tout le monde passe à bâbord. Lors que le bâtiment est sous voiles, tribord n'a plus son privilège; le côté d'honneur, c'est le côté du vent. (F. Jay, France maritime.)

de ces passavants; maintenant, c'est au moyen du pont supérieur. Les passavants étaient des passages établis de chaque côté du bâtiment. Ce n'était pas le pain seulement qu'il fallait à Gaillard Augier; il était immoderément porté vers un genre d'existence contre lequel sa bourse (s'il en avait une) se révolta avec le plus grand empressement. Il n'y avait qu'un moyen pour les postes du temps de mener folle et joyeuse vie, c'était de se mettre à la suite d'un grand seigneur, et *lou poudé* (charbon) de *Robastens* ne s'en fit pas faute. Après avoir rudement guorroyé sous la bannière de Guillaume d'Hern et du vicomte de Montclair, il quitta la haliebarde pour le rebec et le violon, et courut de fête en fête, faisant danser les fillettes et les bons garçons. Les seigneurs, passés à bâbord. Lors que le bâtiment est sous voiles, tribord n'a plus son privilège; le côté d'honneur, c'est le côté du vent. (F. Jay, France maritime.)

— *Le Gaillard* d'arrière, c'est, dans la vie ordinaire du bord, une sorte de terrasse où seuls peuvent se promener les officiers. Sur cette terrasse, le côté de tribord est comme la place d'honneur; aussi, quand le commandant paraît sur le *gaillard*, tout le monde passe à bâbord. Lors que le bâtiment est sous voiles, tribord n'a plus son privilège; le côté d'honneur, c'est le côté du vent. (F. Jay, France maritime.)

— *Le Gaillard* d'arrière, c'est, dans la vie ordinaire du bord, une sorte de terrasse où seuls peuvent se promener les officiers. Sur cette terrasse, le côté de tribord est comme la place d'honneur; aussi, quand le commandant paraît sur le *gaillard*, tout le monde passe à bâbord. Lors que le bâtiment est sous voiles, tribord n'a plus son privilège; le côté d'honneur, c'est le côté du vent. (F. Jay, France maritime.)

— *Le Gaillard* d'arrière, c'est, dans la vie ordinaire du bord, une sorte de terrasse où seuls peuvent se promener les officiers. Sur cette terrasse, le côté de tribord est comme la place d'honneur; aussi, quand le commandant paraît sur le *gaillard*, tout le monde passe à bâbord. Lors que le bâtiment est sous voiles, tribord n'a plus son privilège; le côté d'honneur, c'est le côté du vent. (F. Jay, France maritime.)

— *Le Gaillard* d'arrière, c'est, dans la vie ordinaire du bord, une sorte de terrasse où seuls peuvent se promener les officiers. Sur cette terrasse, le côté de tribord est comme la place d'honneur; aussi, quand le commandant paraît sur le *gaillard*, tout le monde passe à bâbord. Lors que le bâtiment est sous voiles, tribord n'a plus son privilège; le côté d'honneur, c'est le côté du vent. (F. Jay, France maritime.)

— *Le Gaillard* d'arrière, c'est, dans la vie ordinaire du bord, une sorte de terrasse où seuls peuvent se promener les officiers. Sur cette terrasse, le côté de tribord est comme la place d'honneur; aussi, quand le commandant paraît sur le *gaillard*, tout le monde passe à bâbord. Lors que le bâtiment est sous voiles, tribord n'a plus son privilège; le côté d'honneur, c'est le côté du vent. (F. Jay, France maritime.)

— *Le Gaillard* d'arrière, c'est, dans la vie ordinaire du bord, une sorte de terrasse où seuls peuvent se promener les officiers. Sur cette terrasse, le côté de tribord est comme la place d'honneur; aussi, quand le commandant paraît sur le *gaillard*, tout le monde passe à bâbord. Lors que le bâtiment est sous voiles, tribord n'a plus son privilège; le côté d'honneur, c'est le côté du vent. (F. Jay, France maritime.)

— *Le Gaillard* d'arrière, c'est, dans la vie ordinaire du bord, une sorte de terrasse où seuls peuvent se promener les officiers. Sur cette terrasse, le côté de tribord est comme la place d'honneur; aussi, quand le commandant paraît sur le *gaillard*, tout le monde passe à bâbord. Lors que le bâtiment est sous voiles, tribord n'a plus son privilège; le côté d'honneur, c'est le côté du vent. (F. Jay, France maritime.)

— *Le Gaillard* d'arrière, c'est, dans la vie ordinaire du bord, une sorte de terrasse où seuls peuvent se promener les officiers. Sur cette terrasse, le côté de tribord est comme la place d'honneur; aussi, quand le commandant paraît sur le *gaillard*, tout le monde passe à bâbord. Lors que le bâtiment est sous voiles, tribord n'a plus son privilège; le côté d'honneur, c'est le côté du vent. (F. Jay, France maritime.)

— *Le Gaillard* d'arrière, c'est, dans la vie ordinaire du bord, une sorte de terrasse où seuls peuvent se promener les officiers. Sur cette terrasse, le côté de tribord est comme la place d'honneur; aussi, quand le commandant paraît sur le *gaillard*, tout le monde passe à bâbord. Lors que le bâtiment est sous voiles, tribord n'a plus son privilège; le côté d'honneur, c'est le côté du vent. (F. Jay, France maritime.)

— *Le Gaillard* d'arrière, c'est, dans la vie ordinaire du bord, une sorte de terrasse où seuls peuvent se promener les officiers. Sur cette terrasse, le côté de tribord est comme la place d'honneur; aussi, quand le commandant paraît sur le *gaillard*, tout le monde passe à bâbord. Lors que le bâtiment est sous voiles, tribord n'a plus son privilège; le côté d'honneur, c'est le côté du vent. (F. Jay, France maritime.)

— *Le Gaillard* d'arrière, c'est, dans la vie ordinaire du bord, une sorte de terrasse où seuls peuvent se promener les officiers. Sur cette terrasse, le côté de tribord est comme la place d'honneur; aussi, quand le commandant paraît sur le *gaillard*, tout le monde passe à bâbord. Lors que le bâtiment est sous voiles, tribord n'a plus son privilège; le côté d'honneur, c'est le côté du vent. (F. Jay, France maritime.)

— *Le Gaillard* d'arrière, c'est, dans la vie ordinaire du bord, une sorte de terrasse où seuls peuvent se promener les officiers. Sur cette terrasse, le côté de tribord est comme la place d'honneur; aussi, quand le commandant paraît sur le *gaillard*, tout le monde passe à bâbord. Lors que le bâtiment est sous voiles, tribord n'a plus son privilège; le côté d'honneur, c'est le côté du vent. (F. Jay, France maritime.)

— *Le Gaillard* d'arrière, c'est, dans la vie ordinaire du bord, une sorte de terrasse où seuls peuvent se promener les officiers. Sur cette terrasse, le côté de tribord est comme la place d'honneur; aussi, quand le commandant paraît sur le *gaillard*, tout le monde passe à bâbord. Lors que le bâtiment est sous voiles, tribord n'a plus son privilège; le côté d'honneur, c'est le côté du vent. (F. Jay, France maritime.)

— *Le Gaillard* d'arrière, c'est, dans la vie ordinaire du bord, une sorte de terrasse où seuls peuvent se promener les officiers. Sur cette terrasse, le côté de tribord est comme la place d'honneur; aussi, quand le commandant paraît sur le *gaillard*, tout le monde passe à bâbord. Lors que le bâtiment est sous voiles, tribord n'a plus son privilège; le côté d'honneur, c'est le côté du vent. (F. Jay, France maritime.)

— *Le Gaillard* d'arrière, c'est, dans la vie ordinaire du bord, une sorte de terrasse où seuls peuvent se promener les officiers. Sur cette terrasse, le côté de tribord est comme la place d'honneur; aussi, quand le commandant paraît sur le *gaillard*, tout le monde passe à bâbord. Lors que le bâtiment est sous voiles, tribord n'a plus son privilège; le côté d'honneur, c'est le côté du vent. (F. Jay, France maritime.)

— *Le Gaillard* d'arrière, c'est, dans la vie ordinaire du bord, une sorte de terrasse où seuls peuvent se promener les officiers. Sur cette terrasse, le côté de tribord est comme la place d'honneur; aussi, quand le commandant paraît sur le *gaillard*, tout le monde passe à bâbord. Lors que le bâtiment est sous voiles, tribord n'a plus son privilège; le côté d'honneur, c'est le côté du vent. (F. Jay, France maritime.)

se débatta contre les mille petites réalités de la vie, et n'était que trop souvent vaincu. Ce n'était pas le pain seulement qu'il fallait à Gaillard Augier; il était immoderément porté vers un genre d'existence contre lequel sa bourse (s'il en avait une) se révolta avec le plus grand empressement. Il n'y avait qu'un moyen pour les postes du temps de mener folle et joyeuse vie, c'était de se mettre à la suite d'un grand seigneur, et *lou poudé* (charbon) de *Robastens* ne s'en fit pas faute. Après avoir rudement guorroyé sous la bannière de Guillaume d'Hern et du vicomte de Montclair, il quitta la haliebarde pour le rebec et le violon, et courut de fête en fête, faisant danser les fillettes et les bons garçons. Les seigneurs, passés à bâbord. Lors que le bâtiment est sous voiles, tribord n'a plus son privilège; le côté d'honneur, c'est le côté du vent. (F. Jay, France maritime.)

— *Le Gaillard* d'arrière, c'est, dans la vie ordinaire du bord, une sorte de terrasse où seuls peuvent se promener les officiers. Sur cette terrasse, le côté de tribord est comme la place d'honneur; aussi, quand le commandant paraît sur le *gaillard*, tout le monde passe à bâbord. Lors que le bâtiment est sous voiles, tribord n'a plus son privilège; le côté d'honneur, c'est le côté du vent. (F. Jay, France maritime.)

— *Le Gaillard* d'arrière, c'est, dans la vie ordinaire du bord, une sorte de terrasse où seuls peuvent se promener les officiers. Sur cette terrasse, le côté de tribord est comme la place d'honneur; aussi, quand le commandant paraît sur le *gaillard*, tout le monde passe à bâbord. Lors que le bâtiment est sous voiles, tribord n'a plus son privilège; le côté d'honneur, c'est le côté du vent. (F. Jay, France maritime.)

— *Le Gaillard* d'arrière, c'est, dans la vie ordinaire du bord, une sorte de terrasse où seuls peuvent se promener les officiers. Sur cette terrasse, le côté de tribord est comme la place d'honneur; aussi, quand le commandant paraît sur le *gaillard*, tout le monde passe à bâbord. Lors que le bâtiment est sous voiles, tribord n'a plus son privilège; le côté d'honneur, c'est le côté du vent. (F. Jay, France maritime.)

— *Le Gaillard* d'arrière, c'est, dans la vie ordinaire du bord, une sorte de terrasse où seuls peuvent se promener les officiers. Sur cette terrasse, le côté de tribord est comme la place d'honneur; aussi, quand le commandant paraît sur le *gaillard*, tout le monde passe à bâbord. Lors que le bâtiment est sous voiles, tribord n'a plus son privilège; le côté d'honneur, c'est le côté du vent. (F. Jay, France maritime.)

— *Le Gaillard* d'arrière, c'est, dans la vie ordinaire du bord, une sorte de terrasse où seuls peuvent se promener les officiers. Sur cette terrasse, le côté de tribord est comme la place d'honneur; aussi, quand le commandant paraît sur le *gaillard*, tout le monde passe à bâbord. Lors que le bâtiment est sous voiles, tribord n'a plus son privilège; le côté d'honneur, c'est le côté du vent. (F. Jay, France maritime.)

— *Le Gaillard* d'arrière, c'est, dans la vie ordinaire du bord, une sorte de terrasse où seuls peuvent se promener les officiers. Sur cette terrasse, le côté de tribord est comme la place d'honneur; aussi, quand le commandant paraît sur le *gaillard*, tout le monde passe à bâbord. Lors que le bâtiment est sous voiles, tribord n'a plus son privilège; le côté d'honneur, c'est le côté du vent. (F. Jay, France maritime.)

— *Le Gaillard* d'arrière, c'est, dans la vie ordinaire du bord, une sorte de terrasse où seuls peuvent se promener les officiers. Sur cette terrasse, le côté de tribord est comme la place d'honneur; aussi, quand le commandant paraît sur le *gaillard*, tout le monde passe à bâbord. Lors que le bâtiment est sous voiles, tribord n'a plus son privilège; le côté d'honneur, c'est le côté du vent. (F. Jay, France maritime.)

— *Le Gaillard* d'arrière, c'est, dans la vie ordinaire du bord, une sorte de terrasse où seuls peuvent se promener les officiers. Sur cette terrasse, le côté de tribord est comme la place d'honneur; aussi, quand le commandant paraît sur le *gaillard*, tout le monde passe à bâbord. Lors que le bâtiment est sous voiles, tribord n'a plus son privilège; le côté d'honneur, c'est le côté du vent. (F. Jay, France maritime.)

—